

Société suisse de biologie cellulaire et moléculaire

Autor(en): **Mach, Bernard**

Objektyp: **AssociationNews**

Zeitschrift: **Jahrbuch der Schweizerischen Naturforschenden Gesellschaft. Wissenschaftlicher und administrativer Teil = Annuaire de la Société Helvétique des Sciences Naturelles. Partie scientifique et administrative**

Band (Jahr): **165 (1985)**

PDF erstellt am: **18.09.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Société suisse de biologie cellulaire et moléculaire

Fondée en 1962

L'assemblée annuelle de la Société, le 29 mars 1985 à Genève, a été l'occasion de faire le point sur les activités passées et les projets. Il a été rappelé à cette occasion que la Société faisait un effort ponctuel pour aider la participation de jeunes chercheurs à prendre part à des réunions internationales. La forme de cette aide est l'octroi de subventions, jusqu'à un maximum de Fr. 500.--, qui sont octroyées sur une base compétitive. Les conditions ont été précisées lors de cette assemblée: le candidat doit fournir l'évidence d'une participation active à la réunion, sa demande doit être approuvée par un membre de la Société et le candidat, dans sa demande, doit préciser et développer comment cette participation va contribuer à sa formation et à ses recherches. Le Comité de la Société est habilité à statuer sur la base de ces requêtes. D'autre part, nous avons décidé de n'autoriser qu'un subside par laboratoire et par année. La deuxième activité de la Société est liée à l'effort d'information vis-à-vis des milieux politiques et des parlementaires en particulier. Le Prof. R. Parish est responsable de cet effort et un nombre important de contacts ont été pris tant en Suisse alémanique qu'en Suisse romande. Une réunion a eu lieu à Genève le 29 mars 1986 avec la participation d'une trentaine de parlementaires et de scientifiques suisses.

En 1985, ce sont ces deux activités (la distribution de bourses pour des jeunes chercheurs pour des réunions internationales et l'activité d'information) qui ont été continuées et développées. La somme disponible de Fr. 5'000.-- octroyée par la SHSN pour le programme de subsides s'est avérée insuffisante et nous avons décidé de demander pour 1987 une somme de Fr. 7'000.--.

Le prochain comité de la SGZM sera formé d'une équipe bâloise, avec le Prof. Tom Bickel, Biozentrum, comme président.

Le président: Prof. Bernard Mach

Société suisse de zoologie

Fondée en 1893

Activité scientifique

Assemblée générale

L'Assemblée générale ordinaire de la Société suisse de zoologie s'est tenue les 1er et 2 mars 1985 à Genève, au Museum d'histoire naturelle. La réunion était présidée par le Prof. G. de Haller,